

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Doris Dion

Date: 2025-12-01

Office des transports du Canada

RE: Voie de contournement de Lac-Mégantic

A qui de droit,

Depuis vingt ans déjà, nous habitons la belle ville de Lac-Mégantic. Nous y avons amené des membres de notre famille maintenant établis aussi. Depuis 2020, nous y avons bâti notre résidence principale et profitons des bienfaits du lac et de la région.

En juillet 2013, toute ma famille, enfants, petits-enfants, frères et sœurs, neveux et nièces avons vécu ensemble la terrible tragédie ferroviaire. Comment personne n'a-t-il été tué? Certains ont même aidé les policiers à évacuer des gens à proximité de l'incendie. Nous avons TOUS eu très peur et vivons depuis dans l'espoir prochain que la voie ferrée disparaisse de notre ville. Comme beaucoup de méganticois, nous habitons à moins de 500 mètres de celle-ci. Le train y passe au moins quatre fois par jour dans des convois de plus en plus longs qui sifflent, jour et nuit, à tous les passages à niveau et qui bloquent la circulation à chacun de ceux-ci et parfois deux ou trois fois sur un même trajet. C'est infernal!! Les trains comptent régulièrement au-delà de 150 wagons et plusieurs transportent encore des matières dangereuses.

Il est plus que temps que vous réalisiez la nouvelle voie de contournement. Beaucoup plus de citoyens qu'il n'y en aura une fois le nouveau tracé réalisé, sont actuellement sous le joug de la compagnie CPKC et de ses trains à moins de 500 mètres de nos demeures, avec le souvenir constant de la tragédie. Oui, on parle environnement, oui on sait que ce nouveau tracé peut avoir un impact sur certains puits de surface et sur la nappe phréatique à d'autres endroits. Mais ne pensez-vous pas qu'il y a actuellement des impacts plus nombreux et plus difficiles à contrôler.

Des études environnementales et en ingénierie ont proclamé que le tracé retenu était globalement le plus sécuritaire et celui qui présentait le moins d'inconvénients.

S'IL-VOUS-PLAIT, ALLEZ DE L'AVANT AU PLUS VITE ET LIBÉREZ NOTRE CENTRE-VILLE DES VOIES FERRÉES! CONSTRUISEZ-NOUS CELLE QUE VOUS NOUS AVEZ PROMIS!

Doris Dion

3741 de la Baie des Sables

Lac-Mégantic, G6B 1R5